

Fonds Garanti en euros : l'Afer résiste face à la crise et annonce un taux de 1,70 %*

** net de frais de gestion, et brut de prélèvements sociaux et fiscaux*

Paris, le 20 janvier 2021 – Le Président de l'Afer, Gérard Bekerman, a annoncé ce jour que le taux de rendement du Fonds Garanti en euros pour l'année 2020 s'élève à 1,70 % net de frais de gestion, et brut de prélèvements sociaux et fiscaux. La réserve globale de PPB a été reprise, 6 ans après sa dotation, à hauteur de 81 millions d'euros et se situe fin 2020 à 269 millions d'euros.

« Dans un contexte de double crise économique et sanitaire, de taux bas et d'attaques répétées contre les fonds en euros, ce taux de 1,70 % se situera très probablement parmi les tout meilleurs du marché. Les fonds en euros sont une chance, un trésor public. Soyons intelligents. Faisons-les évoluer, mais préservons leur disponibilité et leur sécurité au bénéfice des épargnants », a déclaré Gérard Bekerman, avant d'ajouter « année difficile, 2020 aura également été synonyme de renouveau pour l'Afer, avec le lancement du PER et le renforcement de son offre en unités de compte, notamment dans l'économie verte et les nouvelles technologies. En 2021, l'Afer restera plus que jamais mobilisée afin d'assurer la qualité du service rendu aux adhérents. L'Association sera attentive à ce que son partenaire assureur mette en œuvre les moyens adaptés pour retrouver le rythme de développement qu'elle a connu jadis. »

Sur la possible cession d'Aviva France et l'arrivée d'un nouveau partenaire, Gérard Bekerman a rassuré les adhérents, en soulignant que l'Afer « était ouverte et optimiste, mais ferait jouer à plein son droit de consultation pour défendre ses valeurs et l'intérêt des assurés. » Sur la question d'un futur repreneur, il a précisé que « l'Afer entend observer la plus parfaite neutralité dans l'attente d'un examen attentif du dossier. » Le Président de l'Afer a tenu à définir le profil idéal : « ouvert sur l'international, créateur de valeur et de richesse, solide financièrement, un co-équipier pour bâtir dans l'innovation une nouvelle histoire, un extraordinaire projet de développement dans la durée, intégré au tissu industriel d'une France que nous aimons. »

L'Afer se félicite enfin d'avoir continué à attirer de nouveaux adhérents, malgré un contexte de collecte négative : l'Association enregistre 13 348 adhésions en 2020. D'un âge moyen de 41 ans – 35 % d'entre eux ont moins de 30 ans – ces nouveaux adhérents viennent rajeunir la famille Afer, dont l'âge moyen passe à 58 ans.

Face à la crise, l'Afer résiste :

- L'Afer compte aujourd'hui 756 620 adhérents
- L'encours des contrats s'établit à 54,4 milliards d'euros en 2020 et dépasse 59 milliards en valeur boursière (y compris les coupons courus)
- L'encours sur les supports en unités de compte s'élève à 11,7 milliards d'euros en dépit du contexte défavorable des marchés financiers

Information presse :

Quentin Duthilleul – Portland

Quentin.duthilleul@portland-communications.com

06 58 61 96 93

A propos de l'Afer

L'Afer - Association Française d'Épargne et de Retraite – est la première association d'épargnants en France, avec plus de 756 000 adhérents représentant une épargne de 55 milliards d'euros. Créée en 1976, l'Afer a révolutionné le marché de l'assurance vie en lançant, dans les années 80, le contrat à versements et retraits libres. Ce contrat est devenu un modèle de référence en matière de souplesse et de performance. Grâce à sa puissance et son poids économique, l'Afer est une force de proposition vis-à-vis des pouvoirs publics. L'Association fait entendre sa voix, chaque fois que l'intérêt de ses adhérents et des 15 millions d'épargnants le rend nécessaire.

Information presse :

Quentin Duthilleul – Portland

Quentin.duthilleul@portland-communications.com

06 58 61 96 93